



# COMMUNIQUÉ

**Pour publication immédiate**

2011/03/14

**Pour renseignements :** Mary Tucker  
Responsable des Communications  
Travail sécuritaire NB  
Téléphone : 506 632-2828 ou 1 800 222-9775

## **Un homme perd la vie en pêchant des oursins en plongée**

Travail sécuritaire NB mène une enquête sur un accident du travail qui est survenu à Letete, au Nouveau-Brunswick, dans lequel un homme âgé de 56 ans, Vance Pendleton, a perdu la vie le 10 mars.

M. Pendleton faisait partie d'un groupe qui pêchait des oursins en plongée. Lorsqu'il n'est pas remonté, les autres plongeurs sont partis à sa recherche. Ils l'ont retrouvé au fond de la baie, à une profondeur d'environ 40 à 50 pieds. Une enquête préliminaire a démontré que M. Pendleton s'était noyé. Travail sécuritaire NB, en collaboration avec la Gendarmerie royale du Canada et le bureau du coroner, mène une enquête jusqu'à ce qu'on puisse confirmer l'autorité compétente.

## **Au sujet de Travail sécuritaire NB**

Travail sécuritaire NB administre une assurance sans égard à la responsabilité contre les blessures subies au travail et l'incapacité au travail pour les employeurs et leurs employés, financée uniquement à partir du revenu tiré des cotisations des employeurs. Il est engagé à prévenir les blessures subies au travail et les maladies professionnelles par le biais de l'éducation et de l'application de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.